



Fondé en 1912

JOURNAL N° 82 Lundi
14 Juillet 1913

FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Vendredi

ENVIRONS

PRIX D'INSERTION :
10 centimes la ligne ou son espace.
25 c. pour les réclames.
Rabais sur ordres importants.
Les annonces sont payables dès la première insertion.
Annonces dans tous les journaux,
aux prix originaux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue Viollier, N Y O N

Organe des Communes de
COPPET — ARNEX — BOGIS-BOSSEY
CHAVANNES-DE-BOGIS — CHAVANNES-DES-BOIS
COMMUGNY — CRANS — FOUNEX
MIES — TANNAY

PRIX D'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, 5 francs.
6 mois, fr. 3; 3 mois, fr. 1.50; 1 mois, 60 cts.
Les abonnements mensuels partent du 1^{er} du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
L'abonnement ne cesse qu'au refus formel de l'abonné.
Imprimerie Ed. CHERIX, Nyon. Téléphone 83

CHRONIQUE LOCALE

Coppet

Mi Été de la Givrine. — L'étranger qui serait allé de Nyon à St-Cergue dimanche, aurait été fort étonné de l'animation extraordinaire de cette route. Piétons, cyclistes, chars, automobilistes se succédaient presque sans interruption. Tous se rendaient à la Mi-Été, fête très simple, célébrée dans un pâturage à 4 kilomètres de St-Cergue.

Le « Chœur du Léman » de Coppet prend le train de 5 h. 25 et depuis Nyon est transporté à mi-côte en camion automobile.

En chantant, on se rend pédestrement à St-Cergue, où chacun se restaure afin d'être prêt à affronter les fatigues de la journée. Malheureusement, la fanfare est très en retard et à 10 heures le cortège se forme et part pour la Givrine. Quel gracieux coup-d'œil offrent les deux routes parallèles couvertes de promeneurs !

À l'arrivée, M. le Pasteur de St-Cergue ouvre la cérémonie par la prière. Puis M. Charmorel, pasteur à Lausanne monte à la tribune et prend comme texte de son culte les deux paroles suivantes : « Jésus voyant la foule monta sur la montagne pour l'enseigner », « Il se rencontra avec Moïse sur la montagne de Dieu ».

Sur ce texte et en termes très élevés M. Chamorel fait un magnifique culte. Il insiste sur la valeur de la haute montagne au point de vue moralisateur. Tous l'écoutent avec une attention qui prouve combien la chaude parole du distingué pasteur trouve le chemin de leur cœur.

Le « Cantique suisse » chanté debout par l'assistance termine cette première partie et chacun s'empare de ses vivres et cherche une bonne place pour faire le joyeux pique-nique. Par centaines les groupes s'organisent et des mystérieuses profondeurs des sacs sortent des victuailles à faire tressaillir d'aise un Gargantua.

À 1 h. 12, la fanfare enfin arrivée nous envoie des flots d'harmonie. M. Bertaut, député du Jura, monte à la tribune et dans un langage où vibre le plus pur patriotisme, fait ressortir les sentiments d'amitié inaltérable et profonde qui unissent la France et la Suisse. Il insiste sur le grand rôle, dans l'histoire du monde, de ces deux nations également éprises de liberté et de droit. Ce discours, si chaleureux, est à maintes reprises applaudi avec vigueur et la « Marseillaise » puis le « Cantique suisse » font mieux sentir l'intime harmonie qui règne entre les deux pays.

Les productions musicales se succèdent maintenant sans interruption. L'« Union chorale » de Lausanne et le « Chœur du Léman » de Coppet chantent tour à tour la patrie, Dieu, la montagne ou l'amour. Encore ici de chaleureux applaudissements prouvent à tous les chanteurs qu'ils font plaisir et cela les encourage à tel point que la partie musicale est prolongée de plus d'une heure. « Les Bergers », de Doret, entonnés à pleine voix par M. Baiérlé, notre sympathique ténor et l'ami « Louis » sont une révélation ; ce chant, dans la haute montagne, est si bien à l'unisson avec la grande nature, que son effet est doublé.

Puis c'est le retour à St-Cergue, à Nyon, à Coppet ; partout ce sont des chants, partout c'est la joie de l'heureuse journée, du bon air de la montagne, du soleil qui a tenu fidèle compagnie. Enfin, c'est le repos bien gagné et chacun s'empresse d'enfermer soigneusement dans sa mémoire le souvenir de cette journée.

X.